



EDITORIAL

A l'approche de cette fin 2007, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. À votre famille bien entendu : bonheur, réussite et santé. Mais aussi à notre Commune pour qui 2008 sera une année déterminante puisqu'elle verra arriver à sa tête une nouvelle équipe municipale à laquelle je souhaite dynamisme et efficacité.

Grenade aujourd'hui, selon les résultats fournis par l'INSEE du dernier recensement complémentaire réalisé en octobre dernier, a une population légale de 7587 habitants et, si tout ce qui est en construction s'achève et est habité dans les deux ans qui viennent, sa population pour-

rait se situer autour de 9500 habitants. Cela donne une perspective du développement de notre Ville et du vaste chantier, certes exaltant, qui s'offre à nos futurs élus.

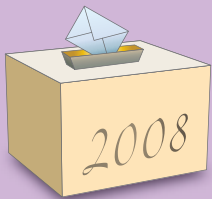
Certaine de relever ce défi, notre Commune saura prendre en main son avenir.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Jacques APINE
Maire de Grenade



ÉLECTIONS 2008



ATTENTION !

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007, pour pouvoir voter en mars 2008.

Dates des élections municipales et cantonales :
les 9 et 16 mars 2008

- POUR UNE URGENCE -

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

NUMÉRO EUROPEEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ELU DE PERMANENCE 06 18 08 38 56

sommaire

page 2-3

Des travaux pour améliorer notre cadre de vie

- > Travaux d'urbanisation
- > Adduction d'eau
- > Église et presbytère
- > Station d'Épuration
- > Goudronnage
- > Mairie annexe
- > Accès à l'ADSL
- > Remise aux normes du Foyer Rural

pages 4-7

Bien dans ma commune

- > Brèves de Commune
- > Le Service Urbanisme communique
- > Service des élections
- > La Poste
- > La Police Municipale vous informe

page 8

Vie culturelle

- > La Bibliothèque Municipale

page 9-10

Enfance jeunesse

- > Le Centre de Loisirs du mercredi
- > La Halte-garderie
- > Le Point Information Jeunesse

pages 11

Conseil municipal

- > La séance du 26 septembre 2007

pages 11-12

Communautés de Communes Save et Garonne

- > Office de Tourisme Intercommunal
- > La taxe de séjour

pages 12

Arrêt sur images

- > La Foire de la Saint-Luc

pages 13-19

La vie des assos...

- > Ça s'est passé à Grenade
- > Les assos vous informent

page 20

- > Agenda

Travaux d'urbanisation

Des rues Castelbajac (Tronçon 1), Pérignon (Tronçons 2 et 3), Cazalès (Tronçon 4):

Les réalisations au 3 décembre 2007:

Tronçon 1: trottoirs réalisés et chaussée décaissée (fond de forme réalisé).

Tronçon 2: bordures, regards et gargouilles posés; coulage trottoirs et carrefour, décais-



La rue Pérignon en travaux

sement de la chaussée; raccordement au pluvial et tapis d'enrobé réalisés entre le 23/11 et le 3/12.

Tronçon 3: décaissement trottoirs (en remontant vers République), pose des bordures, des regards et gargouilles, coulage trottoirs et décaissement des chaussées réalisés entre le 23/11 et le 10/12.

À réaliser semaine du 17 décembre:
Enrobé rue Pérignon.

Les travaux seront interrompus pendant les fêtes de Noël et reprendront en janvier.

À réaliser après les fêtes (début janvier 2008):

Tronçon 4: décaissement des trottoirs, pose des bordures, regards et gargouilles; et décaissement de la chaussée et fond de forme. ■

Adduction d'eau

Le programme de rénovation et de renforcement du réseau d'eau se poursuit. Nous venons de réaliser le maillage de la conduite de l'ancienne voie ferrée avec celle de la rue des Rosiers (le long de l'avenue du 8 Mai), ainsi que le maillage du réseau situé avenue de Gascogne avec celui de l'impasse du Cétés, le long du chemin de la Pérignonne.

Ces maillages sont importants, car ils assurent une meilleure desserte des habitations, ils évitent que l'eau ne stagne dans des conduites en impasse, ils améliorent la défense incendie et ils évitent, en cas de travaux, des coupures trop importantes.

La dernière tranche, pour cette année, concerne l'alimentation du futur groupe scolaire à La Croix de Lamouzac et le maillage avec les lotissements du secteur Montagne. ■

Église et presbytère: la chasse aux pigeons

Le programme de « strict entretien de l'église », consistait, cette année, en la fermeture des baies du clocher. Actuellement, l'entreprise procède à la fabrication des raquettes, en espérant qu'ils pourront

les poser d'ici la fin de l'année. De leur côté, les STM ont procédé à la fermeture des ouvertures donnant sur les rues Victor-Hugo et Gambetta, au-dessus de la voûte de l'église.

À la demande de l'Abbé Du Plessis, ils ont également obturé toutes les ouvertures du grenier de presbytère (partie appartement), interdisant ainsi ces lieux de prédilection aux pigeons. ■

Station d'Épuration

Le premier coup de pioche a été donné fin novembre et les travaux devraient durer 12 mois. La Station sera opérationnelle le 1^{er} janvier 2009 (si tout va bien). Il aura fallu 5 ans (à vérifier) entre l'achat du terrain et la mise en service. Le réseau de liaison entre l'ancienne et la nouvelle Station d'Épuration est enfin terminé.

De graves difficultés ont été rencontrées pour traverser la Save. En effet, le tunnel qui a commencé à être creusé sous le lit de la rivière a rencontré une faille, probablement un arbre enfoui dans la marne il y a très longtemps, et la fosse a été inondée, interdisant la poursuite des travaux. Pour sortir le tunnelier de sa fosse, il a fallu louer trois pompes de 1000 m³/heure chacune. La traversée s'est faite finalement en tranchée (en souille) au fond du lit de la Save. La Commune remercie tous les propriétaires et les fermiers qui nous ont permis de passer les réseaux et de stocker le matériel sur leurs terrains. ■



Goudronnage

La cour de l'Ancien Collège et celle des Ateliers Municipaux ont été goudronnées.

Sur les allées Alsace-Lorraine, les travaux de peinture et collage de bordures seront réalisés en début d'année. La cour de l'École Primaire Bastide sera rénovée au cours des vacances de février. ■



Goudronnage de la cour des Ateliers Municipaux



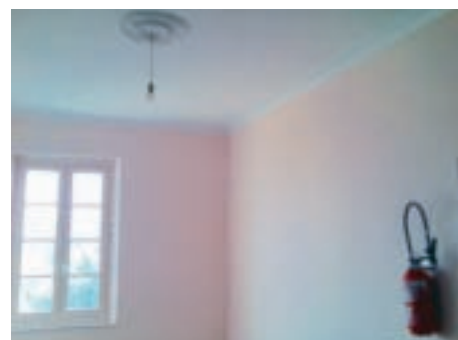
Goudronnage de l'Ancien Collège

Mairie annexe de Saint-Caprais



Mairie de St-Caprais avant les travaux

Après le changement des menuiseries (dont la dernière va être remplacée dans quelques semaines), la rénovation de la mairie et de l'entrée, l'électricité du foyer, il s'agissait cette année de faire repeindre toute la cage d'escalier et le palier, les STM, préparant les murs du bas en les doublant. C'est chose faite, il ne restera plus que deux salles à restaurer (peinture et électricité) pour diverses destinations. ■



Mairie de St-Caprais après les travaux

Accès à l'ADSL

Le Conseil Général de la Haute-Garonne recherche des solutions afin que tous les habitants de la Haute-Garonne puissent avoir accès à Internet haut débit. Sur notre Commune, un certain nombre d'entre nous n'est pas desservi par l'ADSL. Aussi, afin de communiquer au Conseil Général une liste complète des lignes non desservies ainsi que leur localisation, nous vous demandons de faire parvenir à la mairie vos noms, adresse et numéro de téléphone. Ne sont pas concernés ceux qui ont un accès, même très limité, à l'ADSL. ■

Travaux d'Urbanisation POOL

Il s'agit de travaux de réfection des rues réalisés par la Communauté de Communes pour le compte de la Commune.

Rue de Lion : les nombreux réseaux sont actuellement mis en place et le traitement de la voirie

sera réalisé après les fêtes de fin d'année. La chaussée sera recouverte d'un « tricouche » (goudron liquide + gravier) ; même chose pour les trottoirs mais avec un gravier coloré en surface. ■

Remise aux normes du Foyer Rural

La 1^{re} tranche concernant le rez-de-chaussée est terminée : électricité, cloisons coupe-feu, chauffage, désenfumage, et réfection des sanitaires (peinture par les STM).

Le projet de couverture de la terrasse n'a, pour l'instant, pas reçu l'aval de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), donc toujours à l'étude, mais dont la réalisation est de ce fait, repoussée.

Afin de permettre aux personnes handicapées, l'accès à toutes les activités, la commission ad hoc exige l'installation d'un ascenseur. Cela entraîne des modifications que le maître d'œuvre doit prendre en compte au point de vue architectural et financier, et donc encore une fois revoir sa copie! ■

BREVES

● La Préfecture de la Haute-Garonne communique : Campagne « Allo Docteur » :

Pour la permanence des soins, pour les nuits, les week-ends et les jours fériés, organisée dans chaque département.

Si vous êtes malade dans ces moments-là, appelez d'abord votre médecin ou composez le :

0.805.85.31.31

Si votre vie est en danger, contactez tout de suite le :

15 (SAMU)

Vous pouvez demander un guide pratique à votre médecin.

● Dégrouper total



France Télécom vient de terminer le déploiement de son nouveau réseau mobile très haut débit sur la commune de Grenade.

Grâce à cette technologie 3G+, les Grenadains disposeront désormais d'une possibilité d'accès à Internet ou à leur réseau d'entreprise à une vitesse avoisinant les 2 Mb/s, via les réseaux mobiles.

Ce nouveau service favorise une optimisation des déplacements en milieu urbain et à ce titre a vocation à être pris en compte dans l'établissement des SCOT.

Enfin, il procure un confort d'utilisation et une variété des usages inégalés (téléchargements de gros fichiers, visiophonie, transfert de documents multimédia).

ERRATUM

● Les permanences de l'huissier de justice ont lieu :

- Tous les premiers mercredis matins, de chaque mois.
- À la cantine de l'Ancien Collège.

Le Service Urbanisme communique

Une réforme du permis de construire et des autorisations d'occupation des sols est mise en place depuis le 1^{er} octobre 2007.

Décret n° 2007-18 du 5 janvier 2007

Quel formulaire devez-vous utiliser pour être autorisé à réaliser votre projet ?

Il existe désormais trois permis : le permis de construire ; le permis d'aménager ; le permis de démolir.

Certains travaux et aménagements doivent simplement être l'objet d'une déclaration préalable.

Enfin, des travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme. Ils doivent cependant respecter les règles locales d'urbanisme. En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant.

Une notice explicative détaillée est disponible sur le site du Ministère chargé de l'urbanisme :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/

Elle vous aidera à déterminer à quelle procédure est soumis votre projet.

Un document détaillé est disponible en Mairie.

1 - Le formulaire de demande de permis d'aménager, de construire ou de démolir peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagement.

Si votre projet comprend des aménagements, des constructions et des démolitions, vous pouvez choisir de demander un seul permis. Le permis d'aménager peut autoriser des constructions et/ou des démolitions. Le permis de construire peut autoriser les démolitions.

Attention : les pièces à joindre seront différentes en fonction de la nature des travaux.

2 - Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes (garages...) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante.

Si votre projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.

3 - Le formulaire de demande de permis de démolir peut être utilisé pour toute demande de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.

Lorsque ces démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis d'aménager ou de permis de construire permet aussi de demander l'autorisation de démolir.

4 - Le formulaire de déclaration préalable permet de déclarer des aménagements ou des constructions non soumis à permis. Lorsque des démolitions sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux ou aménagements, vous pouvez en faire la demande avec votre déclaration préalable.

Informations utiles

Qui peut déposer une demande ?

Vous pouvez déposer une demande si vous déclarez que vous êtes sans l'une des quatre situations suivantes :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

Recours à l'architecte

En principe vous devez faire appel à un architecte pour établir votre projet de construction et pour présenter votre demande de permis de construire. Cependant, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

- une construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette n'excède pas 170 m² ;
- une extension de construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette, cumulée à la surface existante, n'excède pas 170 m² ;
- une construction à usage agricole dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 800 m² ;
- des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 2000 m².

Modalités pratiques

Comment constituer le dossier de demande ?

Pour que votre dossier soit complet, le formulaire doit être soigneusement rempli. Le dossier doit comporter les pièces figurant dans le bordereau de remise. Le numéro de chaque pièce figurant dans le bordereau de remise doit être reporté sur la pièce correspondante.

Si vous oubliez des pièces ou si les informations nécessaires à l'examen de votre demande ne sont pas présentes, l'instruction de votre dossier ne pourra pas débiter.

Une notice explicative détaillée est disponible sur le site du ministère chargé de l'urbanisme :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/

Elle vous aidera à constituer votre dossier et à déterminer le contenu de chaque pièce à joindre.

Attention : votre dossier sera examiné sur la foi des déclarations et des documents que vous fournissez. En cas de fausse déclaration, vous vous exposez à une annulation de la décision et à des sanctions pénales.

Combien d'exemplaires faut-il fournir ?

Pour les demandes de permis, vous devez fournir quatre exemplaires de la demande et du dossier qui l'accompagne. Pour la déclaration préalable, vous devez fournir deux exemplaires de la demande et du dossier qui l'accompagne.

Attention : des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si vos travaux ou aménagements sont situés dans un secteur

protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national...).

Attention : certaines pièces sont demandées en nombre plus important parce qu'elles seront envoyées à d'autres services pour consultation et avis.

Où déposer la demande ou la déclaration ?

La demande ou la déclaration doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposée à la mairie de la commune où se situe le terrain. Le récépissé qui vous sera remis vous précisera les délais d'instruction.

Quand sera donnée la réponse ?

Le délai d'instruction est de :

- 3 mois pour les demandes de permis de construire ou d'aménager ;
- 2 mois pour les demandes de permis de construire une maison individuelle et pour les demandes de permis de démolir ;
- 1 mois pour les déclarations préalables.

Si votre projet nécessite une modification du délai d'instruction, vous en serez informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

Si vous avez un doute sur la situation de votre terrain ou sur le régime (permis ou déclaration) auquel doit être soumis votre projet, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie du lieu du dépôt de la demande. Une notice explicative détaillée est disponible sur le site du Ministère chargé de l'urbanisme. Elle vous aidera à déterminer à quelle procédure est soumis votre projet. Vous y trouverez également une aide pour la constitution de votre dossier. ■

HOMMAGE

● Roger LOZES
11/04/1921-
27/07/2007



M. Roger Lozes, issu de l'École Normale de Toulouse en 1938, fut affecté sur plusieurs postes avant d'arriver à Grenade en 1952. Il a été Directeur au cours complémentaire et au collège de Grenade jusqu'en 1981. Son engagement fut aussi politique, puisqu'il a été élu 1^{er} adjoint en 1965, sous le mandat de M. Eugène Dou.

C'est durant ce mandat que des projets importants voient le jour : réalisation de la nouvelle poste, du Foyer Rural, de la piscine municipale, de l'éclairage du stade municipal et du terrain de boules, création d'une maison de retraite de 72 lits (au sein de l'Hospice).

Mais également l'acquisition d'un terrain pour la station d'épuration, la réalisation des 1^{re} et 2^e tranches de l'assainissement général, ainsi que celle des 4 tranches d'adduction d'eau (avec la construction du château d'eau), l'implantation du Centre Médico-social et l'acquisition du terrain du CES.

La municipalité lui rend ici hommage.

Le Service des élections informe

- **Dates limites d'inscription :** 31 décembre 2007 pour être sur les listes électorales au 1^{er} mars 2008.
- **Déménagement dans Grenade :** penser à faire changer l'adresse à la Mairie, Service Élections pour éviter d'être radié.
- **Pour pouvoir voter le jour J :** merci de vous munir d'une pièce d'identité, obligatoire pour toutes les communes de plus de 5 000 habitants.

En vue des prochaines élections locales et cantonales qui se dérouleront le même jour :

- **les bureaux 4 et 5** se tiendront à la salle de la cantine de l'Ancien Collège, avenue Lazare-Carnot ;
- **les bureaux 1, 2 et 3** restent inchangés et se tiendront à la salle des fêtes, avenue Lazare-Carnot ;
- **le bureau 6** se tiendra à Saint-Caprais.

Dates des élections municipales et cantonales :
9 et 16 mars 2008

Aidez votre facteur à mieux distribuer votre courrier en agissant sur votre adresse...

Suivez les 6 conseils de votre facteur pour bien rédiger votre adresse

- 1 Utilisez de préférence des **ENVELOPPES PRÉCASÉES** pour vos courriers manuscrits
 - 2 Écrivez votre adresse sur **6 LIGNES MAXIMUM**
 - 3 **NE JAMAIS METTRE DE VIRGULE** après le numéro de rue, ni point, ni apostrophe, ni souligné, ni tiret
 - 4 Écrivez distinctement **LES 5 CHIFFRES DE VOTRE CODE POSTAL**. En cas de doute sur le code postal, demandez à votre facteur un rendez-vous sur www.laposte.fr
 - 5 **ÉCRIVEZ EN MAJUSCULES** la dernière ligne... et si possible l'ensemble de l'adresse
- SI VOUS ÉCRIVEZ À UNE ENTREPRISE, n'oubliez pas d'inscrire la boîte postale (BP) et le CEDEX en majuscules

→ Un courrier bien adressé, c'est un courrier bien distribué

LA POSTE



Règles de l'adressage...

... et de la boîte aux lettres

... et sur votre boîte aux lettres

→ Une boîte aux lettres bien identifiée, c'est un courrier bien distribué

- 1 **Recevez directement vos grosses lettres** vous éviterez des déplacements inutiles au bureau de poste

M. DAVID MARTIN
MLLE SOPHIE DUPUY

- 2 **Inscrivez lisiblement sur la boîte aux lettres,** les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse

- 3 **Préférez une boîte aux lettres de grande dimension** Votre facteur pourra y déposer vos courriers grands formats et vous partirez en vacances en toute sérénité

- 4 **Placez votre boîte aux lettres** à l'entrée de votre propriété, en bordure de la voie de circulation

La Poste

Marine Garcia vient d'être nommée directrice du courrier pour les trois Communautés de Communes : canton de Cadour, Save au Touch et Save Garonne. Installée dans la nouvelle plate-forme de distribution du courrier de Grenade, qui sera inaugurée le 3 décembre, elle a souhaité nous présenter les projets de La Poste sur notre agglomération.



Photo virtuelle de la plate-forme de distribution de Grenade

Marine GARCIA, vous êtes arrivées depuis un mois à la tête de la Plate-forme de Distribution de Grenade, quelles sont vos priorités ?

MG : Pour faire face à l'ouverture des marchés postaux à la concurrence (en 2011), et aussi pour mieux répondre aux besoins de ses clients, La Poste s'est engagée dans une politique industrielle sans précédent, en modernisant son outil de production. C'est dans le cadre de ce programme d'industrialisation que s'est construit la nouvelle plate-forme de distribution de Grenade, et que s'ouvrira en 2009, une plate-forme industrielle, sur la Commune voisine de Castelnaud-d'Estrètefonds, à l'Eurocentre.

L'entrée dans cette ère industrielle va nous permettre d'améliorer le traitement du courrier de nos clients, sous réserve que les règles de raccordement au réseau postal soient correctement respectées, et les adresses correctement libellées.

L'amélioration du raccordement postal est donc votre priorité numéro 1 ?

MG : À l'heure du télétravail, des commandes en ligne grâce à Internet, de l'utilisation du GPS, beaucoup d'habitants du département n'ont toujours pas d'adresse postale pourtant si importante dans la vie de tous les jours.

En effet, l'adresse est l'élément fondamental pour la localisation des biens et des personnes.

La dénomination et la numérotation officielles des voies de votre commune ont donc toute leur importance puisqu'elles permettent aux habitants d'être facilement localisés par les services de secours en cas d'appels d'urgences, les services administratifs ou encore le facteur.

Être bien raccordé au réseau postal, c'est important pour tous !

La rédaction des adresses sera donc votre priorité numéro 2 ?

MG : Je souhaite faire savoir et faire comprendre l'importance pour nos clients, de bien libeller les adresses. Nos machines de traitement industriel lisent d'autant mieux les adresses qu'elles seront correctement rédigées, grâce au respect de règles simples. Ainsi, ces cadences plus élevées vont permettre à nos clients de bénéficier de délais de traitement plus courts.

Pour bien rédiger une adresse, il faut suivre quelques conseils pratiques, que je vous propose de découvrir sur le document ci contre, et je suis convaincue qu'en la matière, notre petit schéma vaut mieux qu'un long discours ! ■



La Police Municipale vous informe

La campagne de prévention routière dans les groupes scolaires par le service de Police Municipale a débuté.

Elle concerne les enfants à partir des classes de maternelle de grande section, ainsi que les classes primaires de CM1 et CM2.

Elle a pour but de sensibiliser les enfants aux dangers permanents et grandissants de la circulation. Les amener à avoir un comportement plus conforme à cet environnement souvent considéré comme un terrain de jeux et de promenade.

Cette action est mise à leur profit en complémentarité de l'éducation parentale

qui est menée continuellement par l'exemple donné par les aînés.

Les thèmes abordés portent sur les piétons, la circulation à bicyclette et le comportement en voiture.

Elle se déroulera en deux étapes, l'une théorique et la seconde pratique sur la route avec des mises en situation.

Les plus petits se verront décerner un « permis piéton », et un concours d'affiches sera réalisé en fin d'année scolaire.

Quelques règles spécifiques pour circuler à bicyclette en toute sécurité :

Au vu du Code de la route, le vélo est considéré comme tout autre véhicule, il est soumis au respect de celui-ci et notamment de la signalisation (En particulier, respect des sens interdits...).

- Avant de partir vérifier le bon fonctionnement des éléments vitaux du vélo (freins avant et arrière, lumière, état des pneus, éléments de transmission, dérailleur)
- **Le casque n'est pas obligatoire, il est juste indispensable** (il réduit de 85 % les traumatismes crâniens et de 88 % les lésions au cerveau !)
- Bien garder sa droite. Les autres véhicules doivent pouvoir dépasser sans danger. (rappelons que le Code de la Route prévoit de circuler en file indienne lorsque d'autres véhicules sont susceptibles d'exécuter un dépassement).
- Respecter les distances de sécurité : 4 mètres sur plat, 10 mètres en descente, plus en cas d'intempéries (la distance d'arrêt pouvant alors être multipliée par 2).
- Rester attentif en regardant et en écoutant ce qui se passe autour de soi.
- Ne pas rouler trop près du trottoir ou de l'accotement, pour éviter de tomber
- Être attentif aux voitures en stationnement : leurs portières peuvent s'ouvrir du côté chaussée.
- Tendre le bras dans la direction souhaitée pour annoncer son intention de tourner.
- Au moment de s'engager dans une nouvelle direction, regarder autour de soi pour s'assurer de l'absence de danger.
- S'arrêter devant les piétons qui traversent, sans les contourner.
- Faire attention aux feuilles, aux flaques d'eau, aux traçages de signalisation qui rendent la chaussée glissante.
- Mettre des vêtements clairs et brassards rétro-réfléchissants pour circuler à la tombée du jour, la nuit ou en cas d'intempéries.

Des chiffres qui font réfléchir (pour 2006 en France) :

Enfants âgés de 6 à 9 ans :

172 ont été accidentés à vélo.

Parmi eux 1 a été tué et 171 blessés.

Ces accidents sont généralement lieu en plein jour, en ville et pour la moitié d'entre eux à une intersection. Les collisions latérales sont les plus fréquentes : 61 %

Enfants de 10 à 12 ans :

293 ont été accidentés à vélo. Les chutes représentent 90 % des causes des accidents (la tête est touchée dans 38 % des cas, avec des conséquences pouvant être fatales).

Si les contusions sont les lésions les plus importantes, le taux de fractures est également conséquent.

Ces données ne tiennent compte que des accidents se produisant sur la voie publique ; Elles ne prennent pas en compte ceux qui surviennent dans les lieux de loisirs réservés aux enfants.

BREVES

● Conseil Général



Le département au service de notre territoire, de ses communes et de ses habitants pour conduire les nécessaires évolutions.

Subventions accordées par le Conseil Général :

- Travaux d'assainissement pluvial au secteur Palegril : 20 518 €
- Programme départemental 2007 d'assainissement eaux usées : 166 209 €

● Assedic



Tous les services téléphoniques des Assedics ont été regroupés sous un seul numéro, le

39 49

afin de simplifier la démarche des demandeurs d'emplois.

● CRAM



À partir du 2 janvier 2008, les futurs retraités seront reçus uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la commune.

Téléphonez au 08 21 10 31 31 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Les jours de permanences ont toujours lieu les premiers vendredis du mois après-midi. Se présenter à l'accueil de la Mairie.



La Bibliothèque Municipale

Comme de tradition chaque automne, la rentrée littéraire a été plutôt chargée. L'équipe de la Bibliothèque vous propose une sélection d'ouvrages à venir découvrir :

En jeunesse :

- **Bandes dessinées :** « *Basil et Victoria* » de Eith et Yan, « *Halloween* » d'Olivier G. Boiscommun, « *Le cycle d'Ostruce* » de Pona...
- **Documentaires :** « *L'encyclopédie du merveilleux, le bestiaire fantastique* » d'Édouard Brasy...
- **Romans :** « *Odyssée* » de Michel Honaker, « *Graal* » de Christian de Montella, « *La trilogie des charmettes* » de Eric Boisset...

En adulte :

- **Bandes dessinées :** « *Maus* » de Spiegelman, « *Quatre* » d'Enki Bilal, « *Les cinq conteurs de Bagdad* » de Fabien Vehlmann, « *Gus* » de Christophe Blain, « *Auschwitz* » de Pascal Croci, « *Les petits ruisseaux* » de Rabaté, « *Là où vont nos pères* » de Shaun Tan...
- **Manwha :** « *La bicyclette rouge* » de Kim Dong Hwa...
- **Romans :** « *L'élégance du hérisson* » de Muriel Barbery, « *Cahier d'école* » de Pennac, « *Alabama song* » de Gilles Leroy, « *Le lièvre de vatanen* » de Arto Paasilinna, « *Le supplice du santal* » de Mo Yan, « *La femme du V^e* » de Douglas Kennedy, « *L'oracle della luna* » de Frédéric Lenoir, « *Baiser de cinéma* » d'Éric Fottorino, « *À l'abri de rien* » d'Olivier Adam...
- **Biographies :** « *Agatha Christie* » d'Hugette Bouchardeau...
- **Science fiction :** « *La tour sombre* » de Stephen King...
- **Documentaires :** « *Comment traire une poule ?* » de Marie et Hubert Deveau, « *Urgence planète Terre* » d'Al Gore, « *Inde, peuple aux mille visages* » photographies de Ivo Demi...



Le fonds sonore de la Bibliothèque

Le fonds sonore est enfin catalogué et à disposition des amateurs de musiques (10 genres musicaux différents et plus de 3000 CDs vous attendent).

- **Classique :** Maria Callas, Brahms, Béla Bartok...
- **Musique contemporaine :** Philip Glass, Les percussions de Strasbourg, Yann Tiersen, Olivier Messiaen, John Zorn...
- **Jazz :** André Minvielle, Biréli Lagrenne, Charlie Parker, Winton Marsalis...
- **Musique du monde :** Manu Chao, Bratsch, Geoffrey Oryema, Fela Kuti, Chavela Vargas, Emir Kusturika, Paolo Conté...
- **Rap :** Joey Starr, Oxmo Puccino, Rahzel, The roots, RZA, Sian Supaz Crew, Svinkels...
- **Chanson francophone :** Joe Dassin, Etienne Daho, Léo Ferré, Michel Jonasz, Michel Delpech, Juliette, Corneille, Athur H, Vincent Delerm, Deportive, Dominique A, Femmouzes T...
- **Musique électronique :** Amon Tobin, Trans-Global Underground, Dj Kicks, Kid Loco, Zenzile Hightone, Kaophonic Tribu...
- **Textes lus :** « Les liaisons dangereuses », « La guerre des mondes », « Le dictateur et le Hamac »...
- **Bandes originales de film :** « Western », « Charlie et la chocolaterie », « Barry Lindon », « Assassin », « Ascenseur pour l'échafaud », « Arthur et les Minimoys »...
- **Rock :** The Who, Pleymo, Cinematic Orchestra, Joy Division, Celtas Cortos, Les garçons bouchers, Herman Dune, Tokyo Hotel, Korn, My chemical romance, Lou Reed, The Rolling Stones, Sergent Garcia...

Et bien d'autres choses à venir découvrir en jeunesse et en adulte.

Des expositions pour tous

Planète papillon : exposition sur le monde des papillons, du 8 janvier au 1^{er} février 2008.

Émile, l'intarissable crocodile : jeux et contes pour les 5/8ans, du 5 au 15 février 2008.

Les contes occitans : tout public, du 4 au 28 mars 2008.

Tapis de lecture sur la forêt : pour les tout petits, du 4 au 28 mars 2008.



L'exposition "Histoires à ruminer"

Rappel des horaires :

Mardi : 17 h 00 - 19 h 00

Mercredi : 14 h 30 - 18 h 00

Jeudi et vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h 00 - 12 h 30

Contact : 05 81 33 02 53

Pour vous inscrire : présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Droit d'inscription : 10 €, pour les adultes actifs en CDI.

La Bibliothèque Municipale sera fermée la dernière semaine de l'année, du 25/12/2007 au 1/01/2008 inclus, réouverture le **mercredi 2 janvier 2008** à 14 h 30.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Centre de Loisirs du mercredi

Au cours de l'année 2007, le centre de loisirs municipal du mercredi a organisé diverses animations qui ont permis aux enfants de vivre pleinement leurs mercredis.

Retour sur les différentes animations proposées par les animateurs :

■ En janvier, les animations se sont déroulées autour de la galette des rois et du nouvel an chinois. En outre, les enfants du centre ont participé à deux représentations au cinéma de Grenade.

■ De février à mars, les animateurs ont préparé le carnaval qui a eu lieu le mercredi 14 mars avec un défilé dans les rues de Grenade. Le défilé s'est terminé par le procès de M. Carnaval sur les quais de Garonne. Nous remercions d'ailleurs la Police Municipale qui a assuré notre sécurité tout au long du défilé, ainsi que l'action bénévole des pompiers (représentés par M. Sébastien Augé) lors du « brûlage » de M. Carnaval.

■ De mars à juin, l'équipe d'animation maternelle a monté un projet axé sur la découverte du potager. Un coin potager a été fait sur le plateau sportif de l'élémentaire Bastide. Tout au long de ces 3 mois, les enfants ont eu l'occasion de planter des tomates, des poivrons et des courgettes, ils les ont régulièrement arrosés et ont observé l'évolution des différents plants. Seuls les plants de tomates ont eu une production plus que satisfaisante. Dans son projet "découverte de la nature", l'équipe d'animation élémentaire a également pris part à la réalisation du potager avec un coin plante aromatique qu'ils ont arrosé et entretenues régulièrement. Les finalités de ces projets ont été les suivantes : les maternelles ont assisté à deux pièces de théâtre, une au théâtre du Pont-Neuf (« La Forêt aux Mille Grenouilles ») et une au Foyer Rural de Grenade (mise en scène par les enfants de la section théâtre sur le thème des légumes...). Les élémentaires ont fait une journée randonnée pédestre autour de St-Bertrand-de-Comminges au mois de juin.



Les animations du Centre de Loisirs du mercredi



● L'animation Inter Classe

En ce début d'année scolaire 2007, l'équipe d'animation inter-classe de l'école élémentaire La Bastide a organisé, le 26 octobre, une journée sur le thème d'Halloween. Rigolade, petite frayeur, déguisement et repas adapté étaient de rigueur.

Du côté des maternelles, les animateurs de l'AIC ont fait appel à un petit lutin nommé Lulu qui leur a concocté un repas « aux couleurs magiques » ...

● Le Centre de Loisirs des vacances de la Toussaint 2007

À travers le monde du cirque, les animateurs des maternelles ont proposé aux enfants différentes activités ludiques. Ils ont aussi reçu la visite de Nico Choco, le clown qui cherchait désespérément Pompon, son petit lapin blanc, et qui par magie nous a fait apparaître une colombe. Mais ne vous inquiétez pas Nico Choco a bien retrouvé Pompon son lapin.



Nico Choco le clown

Les élémentaires quant à eux se sont amusés sur le thème « jeux et gourmandises ».

Ils ont reçu la visite d'un animateur de la ludothèque de Beauzelle qui leur a fait découvrir comme toujours plein de nouveaux jeux.

Les deux groupes ont eu la chance d'aller visiter le musée du Lherm pour découvrir la vie d'autrefois à travers une exposition. Ils ont réalisé par la même occasion du jus de pomme et du pain. ■

Visite au musée du Lherm



Information aux parents

Si vos enfants veulent découvrir le centre de loisirs, le prochain séjour se déroulera du lundi 31 décembre au vendredi 4 janvier 2008.

Toute inscription pendant le séjour s'effectue de 7 h 30 à 10 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 30 directement à l'école Jean-Claude Gouze.

On vous attend nombreux !

Pour information, la dénomination CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) n'existe plus, on parle désormais d'Accueil de Loisirs ou d'ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs).

La Halte-garderie

Pour fêter Noël ensemble, l'équipe municipale de la Halte-garderie invite les enfants inscrits avec leurs parents le jeudi 20 décembre, à partir de 15 heures, à découvrir le spectacle musical de Lilly Prune (dans les locaux de la Halte-garderie).

La structure sera fermée du lundi 24 décembre (au matin) au mercredi 2 janvier (au matin).

BONNES FÊTES À TOUS



La Halte-garderie de Grenade



Le PIJ (Point Information Jeunesse)



Le Point Information Jeunesse de Grenade

Le Point Information Jeunesse, ouvert sur la commune depuis mai 2003, est un lieu d'accueil, ouvert à tous, sans conditions d'âge ou de situation, où vous trouverez :

- Des informations sur tout ce qui concerne la vie quotidienne : loisirs, santé, transports, métiers, logement, formations, séjours à l'étranger, sports, emploi, vie pratique,
- Un informateur jeunesse qui vous accueille et vous guide dans vos recherches si besoin,
- Des offres de « jobs » à consulter,
- La possibilité de saisir son CV et une aide pour rédiger sa lettre de motivation,
- Un accès libre au matériel informatique et à l'ensemble du réseau Internet.

Prochainement au PIJ :

- Des ateliers d'initiation à Internet proposé au public



Horaires d'accueil :

Le lundi, mercredi et vendredi :

9 h 00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 18 h 00

Le mardi et jeudi

14 h 00 à 18 h 00

Pour tous renseignements :

Service enfance jeunesse / PIJ

Mairie de Grenade

5 rue de Belfort 31330 GRENADE

Tél. 05 62 79 48 56

Fax 05 61 82 50 58

Courriel : [pjj.grenade@wanadoo.fr](mailto:pij.grenade@wanadoo.fr)

Conseil Municipal du mercredi 26 septembre

● PASS'Grenade Année 2007/2008

Afin de favoriser l'accès des enfants aux loisirs culturels et aux sports ainsi qu'à la piscine municipale, Monsieur le Maire propose de reconduire les dispositions du PASS' Grenade pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008.

● Alimentation en eau potable. Programme départemental 2008

Le Conseil Municipal a demandé l'inscription de 156 000 € H.T. auprès du Conseil Général au profit de la collectivité sur le Programme départemental d'alimentation en eau potable 2008.

Cette inscription est nécessaire pour la réalisation des travaux suivants :

- Renforcement avec maillage réseau SECTEUR NORD et raccordement du secteur Ferme de Bel Air.
- Secteur Domaine de Gilard : renforcement du réseau sur 170 m avec renouvellement d'un branchement.

● Réaménagement de la voirie du Cours Valmy

Cette opération consiste à réaménager la voirie du Cours Valmy dans sa totalité : de son intersection avec la rue de la République à son intersection avec les allées Alsace-Lorraine et le chemin de Piquette. Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle globale pour le financement de ce programme est de 500 000 € H.T.

● Assainissement. Programme départemental 2008

Le Conseil Municipal a demandé l'inscription de subventions auprès Conseil Général au profit de la collectivité sur le programme : Assainissement 2008. Le montant des travaux s'élève à 2 874 333 € H.T. Cette inscription est nécessaire pour la réalisation des travaux suivants :

- Construction d'une station d'épuration 13 200 équivalent/habitant 4^e tranche de financement.
- Réseau structurant de la nouvelle STEP au point de raccordement de la commune d'Ondes.
- Extension du réseau eaux usées route de

Montaigut (RD 17) consistant à la mise en place d'un réseau structurant pour le raccordement de la future école et du centre de loisirs

● Programmes d'investissement routier 2008

La commune de Grenade a décidé de demander l'inscription des études au titre des Travaux d'Urbanisation du Conseil Général :

- l'aménagement du cours Valmy,
- l'aménagement de la route de Montaigut
- et l'aménagement du rond-point de la Mairie

● Baptême de l'espace de sports et de loisirs du stadium.

Sur proposition du Grenade Sports et avec l'accord de la famille, M. Jean-Marc Vizzini propose de dénommer l'espace de sports et de loisirs du stadium : « JEAN MERLO ». Il explique que M. Merlo a été un président emblématique et que le Grenade Sports et la Commune souhaitent lui rendre hommage. ■

communauté de communes

Office de Tourisme



Office de Tourisme Intercommunal

38, rue Victor-Hugo 31330 GRENADE

Tél. 05 61 82 93 85

www.tourisme-grenade.fr
contact@tourisme-grenade.fr

Ouverture au public :

Période d'Été :	Période d'hiver :
(1 ^{er} mai / fin octobre)	(fin octobre / début mai)
du lundi au samedi :	du lundi au samedi :
9 h – 12 h 30 / 14 h – 18 h 30	9 h 30 – 12 h 30
le dimanche : 14 h 30 – 18 h 30	14 h – 17 h 30



Taxe de séjour



À compter du 1^{er} janvier 2008, la taxe de séjour sera instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Save et Garonne.

Cette taxe, perçue au réel par les hôteliers pour le compte de la Communauté, s'adresse aux personnes de passage sur la Commune et y demeurant au moins une nuit. Elle ne concerne pas les habitants qui résident sur Grenade.

Les recettes générées par cette taxe seront destinées au financement des actions en faveur du développement touristique et à l'amélioration de l'accueil sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Pour tous renseignements :

Edwige Massé (OTT) : 05 61 82 93 85

ou Stéphanie Padeloup (Communauté) : 05 61 82 55 55 ■

arrêt sur image

Notre Foire de la Saint-Luc

Depuis près de 700 ans, à l'approche de la Saint-Luc, ce samedi est une date importante pour la commune de Grenade. En effet pour la foire de la Saint-Luc, Grenade devient une ville marchande. Près de 170 exposants viennent vendre leurs produits : bijoux, vêtements, voitures, produits du terroir se côtoient pour le plaisir des visiteurs venus du canton de Grenade.

C'est une journée où la campagne rencontre la ville. La Foire de la Saint-Luc permet de mieux connaître les activités commerciales de la région. Mais surtout, tout le monde est ravi de venir déguster la célèbre saucisse de Grenade.

L'origine de cette foire est très ancienne : un privilège octroyé par le Sénéchal de Toulouse – en l'an 1316 – permettait à notre cité

d'ouvrir « *Chacun an, au jour de la fête de M. Saint-Luc, une fête ou foire marchande, durable 2 jours continuels, affranchissant chacun y allant et venant vendre* ». On y vendait alors légumes et bestiaux en abondance et toutes sortes de marchandises de toutes espèces, telles que quincaillerie, boissellerie, ustensiles de fonte, bas, mouchoirs, étoffes légères, etc.

Cette année, les commerçants nous ont proposé des animations gratuites pour les enfants : châteaux gonflables, promenades à dos d'ânes, des démonstrations de fitness, de rock, de salsa sous la Halle.

Tout a été préparé pour faire de ce temps fort de la ville de Grenade un lieu de rencontre où l'on fait des affaires. ■



La Foire de la Saint-Luc de 2007

Ça s'est passé à Grenade

Urban Show



Urban Show, édition 2007

Bilan plus que positif pour cette 3^e édition de l'Urban Show. Pour la première fois cette année, Multimusique s'est associée à KMK (collectif hip-hop toulousain), l'association LDanse, la compagnie Slam Jam et l'association de skate de Lévigac pour organiser cet événement axé sur les cultures urbaines.

Les stages de breakdance et ragga organisés à la salle bleue de l'ancien collège ont compté plus de 40 inscrits qui ont bénéficié d'une initiation de qualité par Blacky (Slam Jam) et Tito (Tito Style), danseurs émérites toulousains.

Le contest de skate organisé par Alaric, Tristan, Pablo et Gauthier, jeunes adhérents de Multimusique, a réuni plus de 30 participants et une cinquantaine de spectateurs. Suite à la réussite de cette édition, ces jeunes accros de skate envisagent de se structurer pour faire vivre le skate autrement à Grenade.

La soirée à la Halle aux Agneaux de Grenade a débuté par un battle (compé-

tition) de breakdance qui a réuni plus de 30 participants de 10 à 25 ans, quatre compagnies (Atipyk - Toulouse, Envol - Mondonville, Tito Style - Toulouse, Luna Miss - Merville) qui sont venues présenter leur travail devant 150 personnes, qui, malgré le froid... ont su apprécier la qualité des prestations. Les gagnants du battle, les Foot War Style, ont défendu leur titre avec beaucoup de style, de technique et d'énergie.

Konik de KMK a assuré le show par sa prestation de MC durant toute la soirée, soutenu par DJ Imani qui a su imposer une ambiance sonore éclectique ! Engine, un jeune beatboxer toulousain est venu faire une démonstration de son indéniable talent. Le micro était ensuite ouvert à de jeunes rappers de Grenade et d'ailleurs.

En bref, tout le monde, organisateurs et participants, est heureux de la tournure que prend cet événement et réfléchissent déjà à la prochaine édition, pour pérenniser ce projet sur la commune de Grenade. ■

Contacts de MULTIMUSIQUE

Ateliers Musicaux
Stages et Master Classes
Studio de répétition
Festival Grenad'In
Grenad'In Junior
Urban Show
Père Noël fait son Show
Navette Concert

1 quai de Garonne
31330 GRENADE - 05 62 79 23 93

www.multimusiques.com

Eric ANGLAS :

Direction/Programmation
multimusique2@wanadoo.fr

Laura DELAUNAY :

Administration/
Programmation jeune public
multimusiqueadministration@wanadoo.fr

Les associations
sont responsables
du contenu
de leurs articles.

Les assos vous informent

Le GNAC

Il y a quatre ans, des avions de lignes commençaient à traverser le ciel de Grenade. C'était le cadeau empoisonné résultant d'une demande de modification de couloirs aériens au décollage émanant des communes de Seilh et de Aussonne. Ces dernières et les organismes compétents avaient oublié sans scrupules les impacts chez leurs voisins. Ce qui explique que dès lors, de nuit comme de jour, été comme hiver, nous avons pris l'habitude à Grenade comme à Merville, d'élever la voix dans nos discussions lors de ces passages vrombissant répétitifs. En particulier aux beaux jours, où nous vivons dehors mais où paradoxalement les avions montent moins vite, l'air étant moins dense et par conséquent moins porteur. Pour les plus sensibles, le sommeil réparateur d'une bonne nuit ou d'une sieste tranquille, ne fait plus son office comme à l'accoutumée.

Le GNAC prenait alors en charge cette affaire, en parallèle de ses activités aéroportuaires ("NON au deuxième aéroport").

Une pétition réalisée auprès d'un échantillon de la population (400 signatures) montrait de manière évidente que 99,9% de citoyens étaient gênés et nous soutenaient dans notre démarche de réclamation.

La pétition était envoyée à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), à la préfecture et à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Grenade était alors invité à titre exceptionnel (car ne faisant pas partie du Plan d'Exposition aux Bruits - PEB) à la préfecture de Toulouse pour la réunion annuelle sur l'influence



de l'aéroport Toulouse Blagnac sur ses riverains.

Notre demande était entendue et une longue série de réunions commençait avec la DGAC et le Service de Navigation Aérienne (SNA) pour résoudre ce problème. Nous passerons sur le contenu technique, la longueur des procédures, les temps morts, les retours en arrière, les coups de gueule, pour en arriver aux conclusions de notre travail et de nos négociations.

Une nouvelle procédure de navigation devrait être mise en place, par guidage satellite (PRNAV) de manière à contourner Grenade par l'ouest comme auparavant. Cependant cette opération sera longue à réaliser et même à terme, quelques avions continueront malgré tout de survoler notre ville. Ces nouvelles procédures seront d'abord testées sur des avions de nuit, puis à des périodes de jours (week-end et jours de semaine avec faible trafic) courant 2008/2009.

Nous attendons un calendrier qui nous sera fourni lors du premier trimestre 2008. Nous espérons que la DGAC et le SNA tiendront leurs promesses, que les tests soient concluants afin de généraliser les nouveaux départs nord et qu'ainsi vous serez récompensés de votre soutien.

N'hésitez pas à consulter notre blog si vous êtes intéressés par plus de précision.

www.gnac-couloirs.blogspot.com
gnac.couloirs@yahoo.fr

Les Pescafis



L'alevinage en brochets

La Société de pêche de Grenade "Les Pescafis" communique :

Alevinage en truites au Canalet :

- Le 15 décembre 2007 ;
- Le 29 décembre 2007 et régulièrement les 5 premiers mois de 2008.

Les cartes de pêche 2008 seront en vente à :


- Gamm Vert, route de Toulouse à Grenade ;
- L'Écllosion, rue de Castelbajac à Grenade.

La dictée occitane

Dissabte 26 de genièr 2008 a 16 ores, a la centina del collègi ancien se debanarà la dictada occitane.

Vous souvenez-vous de ces douloureux moments de votre scolarité qui s'appelaient la dictée

Suivaient les réprimandes, la honte, les punitions... Balayé tout ça. Le Luquet Occitan de Grenade vous offre la possibilité d'écrire l'occitan, peut-être pour la première fois de votre vie, dans la bonne humeur et la convivialité.

Monsieur le Maire a déjà participé à cette dictée, et il a fait  fautes. Donc, n'ayez aucun complexe.

Pendant la correction un groupe musical et une chorale occitane animeront l'après-midi, qui se terminera par un apéritif. ■

Le Grenade Sport

Finir la coupe du monde de rugby professionnel et début des championnats amateurs avec l'entrée de nos équipes seniors pour le compte de la Fédérale 3 (groupe 4).

Le début de saison se traduit par de belles performances en challenge de l'espoir avec la qualification des deux équipes pour les quarts de finale en espérant mieux au moment où sont écrites ces lignes.

En championnat le bilan de cette entame de saison est mitigé avec des points laissés à l'extérieur face à des équipes largement à la portée de l'équipe première.

En début de l'année 2008 la municipalité de Grenade mettra à la disposition du Grenade Sport un terrain d'entraînement avec éclairage qui permettra aux équipes d'évoluer dans plus de confort. Une grande journée sportive, lors de la venue de Saverdun le 10 février prochain, permettra à tous les anciens joueurs et supporters de se retrouver pour l'inauguration du terrain « Jean Merlo »; Le Grenade Sport a tenu à se que le terrain porte le nom de l'ancien président du club qui par son charisme, son dévouement a su insuffler un état d'esprit familial, chaleureux que l'on retrouve aujourd'hui.

● Les échos de l'école de rugby

L'école de Rugby du Grenade Sports n'a cessé de s'agrandir et on compte plus de 200 enfants avec un encadrement élargi tant côté éducateurs qu'administratif, nous pouvons engager de 3 à 4 équipes en fonction des catégories. Fin octobre elle se rendait à Frouzins pour le Tournoi de début de saison Christophe BOYER. Celui-ci a permis de voir tous les enfants nouveaux et anciens évoluer et se mesurer à d'autres clubs. Un très bon comportement tant sportif qu'extra-sportif a été constaté durant cet après-midi



Le n°23, réservé à l'adjoint aux sports pour l'importance du partenariat de la ville de Grenade

là et récompense le travail fourni par les petits rugbymen en herbes et leurs éducateurs respectifs. Tous les acteurs sont à féliciter des moins de 7 ans aux moins de 13 ans, catégories invitées et qui partent avec le trophée du meilleur club grâce à toutes les victoires obtenues dans tous les plateaux proposés. Évidemment la joie et la bonne humeur régnaient lors du retour dans les cars avec chants à la clef. L'avenir du club est bien assuré par cet esprit sérieux et festif à la fois.

Tous les renseignements
sur le site de l'école de Rugby du Grenade Sports :

<http://ecolederugby.grenade.free.fr>

Le Judo Club de Grenade

● Fête des Sports

Le samedi 13 octobre, Mondonville organisait la fête des Sports, en créant au parc d'Ariane plusieurs plateaux de démonstrations et d'initiations sportives.

En collaboration avec le Blagnac Arts Martiaux, le Samyama Judo Club Grenadain animait le stand judo ju-jitsu et self-défense. Parents et enfants étaient invités à pratiquer pour quelques instants l'apprentissage des chutes et de quelques enchaînements.

Un bel exemple de collaboration intercommunale à l'échelle familiale... tout en souplesse !

● Le cours de ju-jitsu self-défense a débuté

Horaires : jeudi de 19 h 30 à 21 h 00 à l'ancien collège

Tarifs : 195 euros

Gratuit pour les parents dont les enfants sont déjà inscrits au club. ■



Fête des Sports à Mondonville

Le Grenade Tennis Club



● Compétition

Le GTC a participé au Challenge Émile Hermet tous les week-ends de septembre. Cette épreuve permet à des joueurs du club de faire un peu de compétition, de façon occasionnelle, sans prétention. Cette épreuve nous permet également d'intégrer progressivement les jeunes du club pour les amener à rejoindre rapidement l'équipe fanion. Nous espérons étoffer plus encore le groupe pour l'édition 2008. L'équipe a terminé quatrième d'une poule de 6 équipes.

L'équipe fanion quant à elle débutera sa saison sportive en challenge Laffont aux mois de janvier et février 2008. Cette compétition précède le Championnat Régional Trophée Caisse d'Épargne qui se déroulera aux mois de mars et avril 2008. L'objectif étant le maintien pour la deuxième année consécutive à ce niveau de compétition (Promotion 2 Régionale).

Du côté des féminines, après de trop longues années de disette, nous allons enfin pouvoir monter une équipe qui évoluera pour



M. Citrouille au club house, le 27 octobre 2007

cette première année en Promotion 6 Régionale. Tous nos espoirs de montée en promotion supérieure reposent donc sur les filles ! Chez les jeunes, c'est aussi une nouveauté, puisque nous avons engagé une équipe qui défendra les couleurs du Grenade tennis club en championnat départemental.

● Cours de tennis pour les adultes

Nous sommes à la recherche de deux joueuses débutantes non encore licenciées pour constituer un groupe homogène au printemps. Si vous êtes intéressée, prendre contact avec le président du Club au 06 63 08 76 12 (Guillaume Soulayres).

● Animations

Le club enregistre cette année l'arrivée de nombreux nouveaux adhérents adultes hommes et femmes. Afin de permettre à chacun de trouver le partenaire à son niveau, en plus de la liste de diffusion qui sera adressée à chacun prochainement, nous mettons en place un rendez-vous hebdomadaire tous les dimanches matins au club de 10 h 30 à 12 h 00 pour tous ceux et celles qui souhaitent se rencontrer pour taper dans la balle. Ce rendez-vous s'ajoute à celui du lundi soir de 18 h 30 à 20 h 30 plus réservé aux joueurs expérimentés.

D'autres projets sont à l'étude comme l'organisation d'une journée tennis pour les mamans des enfants de l'école de tennis, idem pour les papas, ainsi qu'un tournoi de tennis ballon au printemps sans oublier le traditionnel tournoi de fin de saison en juin 2008.

● École de tennis

Après le passage de M. Citrouille au club house, le 27 octobre, ce sera au tour du Père Noël de faire une brève apparition dans son planning chargé, le samedi 22 décembre.

Du côté du club house que nous équipons progressivement pour le rendre plus accueillant à tous, nous mettons à disposition la cafétéria du club aux parents qui le souhaitent pendant les cours de leurs enfants. Seule contrainte : le premier arrivé fait le café. Pensez-y ! C'est gratuit ! ■

La Gymnastique Volontaire de Grenade

La Gymnastique Volontaire de Grenade compte cette année beaucoup de nouveaux adhérents. Venez, vous aussi nous rejoindre dès janvier, pour bouger et garder la forme.

Nous sommes heureux de vous informer que cette année encore, la GV offrira aux enfants de l'Association un petit goûter de Noël le vendredi 14 décembre, auquel les parents sont également conviés. Il est à noter qu'une dizaine d'enfants bénéficie de la carte Pass' de la Mairie de Grenade.

Les plus grands ne sont pas oubliés puisque nous tirerons les rois, dans la salle 5 bis de l'ancien collège, le vendredi 11 janvier

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. ■

Contacts	Téléphone	Email
Isabelle Chaillat	06 63 52 16 00	Chaillat.isabelle@orange.fr
Annick Girardot	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie Loras	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@wanadoo.fr
Gilda Mathieu	05 61 82 55 88	gilda.mathieu@libertysurf.fr



La Gymnastique Volontaire de Grenade

Le Grenade Roller Skating

● Résultats 2007 du Grenade Roller Skating



Guillaume Rousse, Marine Milhes, Julien Despaux, Ophélie Carrère, Adrien Despaux

Voici déjà la fin de l'année, il est l'heure pour le Grenade Roller Skating de faire le bilan de la saison 2007.

Le premier grand rendez-vous se situait en mars pour le Grand Fond ou le travail hivernal peut payer. Ce fut le cas pour Thierry Zocca en nationale et Marine Milhes en minime qui furent sacrés Champion de France à Damgan.

Les Trois Pistes, épreuve mondialement connue qui fêtait ses vingt ans d'existence, a vu Martin Ferrie en mini s'octroyer la troisième place et Julien Despaux en élite, malgré la préoccupation de son concours, monter sur la 2^e marche du podium.



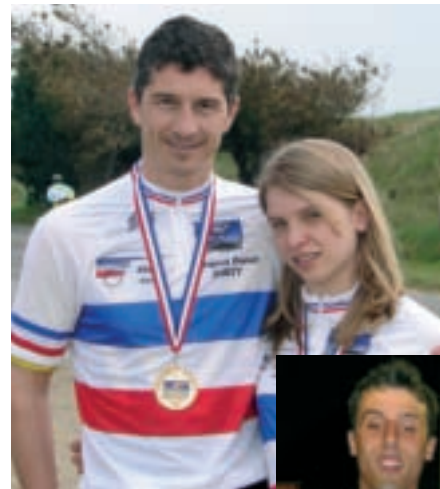
Valérie Ghedin, championne de France du 300 m chrono

Ensuite est venue la période des Championnats de France Route, à Niort. Très bénéfique pour les filles car Ophélie Carrère en cadette sur 200 m chrono a été la plus rapide avec Marine Milhes sur 5000 m à points et 5000 m à élimination, elles remporteront 3 titres supplémentaires pour Grenade. Marine ramène également une médaille de bronze sur 200 m chrono.

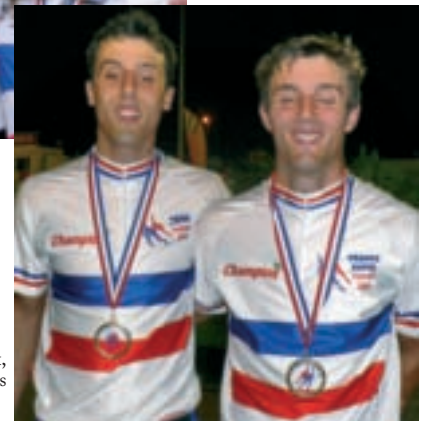
C'est tout de même à Pibrac, pour les championnats de France Piste, que le Grenade Roller Skating se permet de ramener quatre titres supplémentaires. En nationale tout d'abord Valérie Ghedin montre qu'elle reste la plus rapide sur 300 m chrono. Julien Despaux en manque de résultats sur la route montrera qu'il reste le meilleur sur 500 m. Adrien Despaux en élite quant à lui arrive à concrétiser ses efforts et avec son frère ils endossent le maillot de Champion de France sur le 5000 m à relais.

Quinze jours plus tard ils se retrouvent tous les deux en équipe de France pour les championnats d'Europe, à Estarreja au Portugal. Battus le plus souvent par les Italiens, Julien parvient tout de même à prendre une médaille d'argent sur 500 m et une médaille de bronze sur 300 m.

C'est tout de même à Cali en Colombie, pour les championnats du Monde, que Julien arrivera au sommet de sa forme mais pas tout à fait au sommet mondial car Joe Mantia, un américain hors norme, lui barre cette route tant convoitée. Il sera tout de même trois fois vice-champion du Monde sur piste aux 300 m chronos, au 500 m et au 1000 m. Par équipe, sur les 5000 m relais, tenants du titre en 2006, ils devront se contenter d'une médaille de bronze.



Thierry Zocca
et Marine Milhes,
champions de France



Julien et Adrien Despaux,
champion de France du relais

Cette année, c'est certainement le club de Grenade le plus gros fournisseur d'athlètes pour l'équipe de France car c'est bien sûr Julien Despaux mais aussi son frère Adrien sans oublier Ophélie Carrère et Marine Milhes qui auront porté les couleurs tricolores par le biais de Grenade. Avec neuf médailles d'or, cinq d'argent dont une européenne et trois mondiales et quatre de bronze, dont une européenne et une mondiale, que Grenade peut se targuer d'avoir un club sportif de haut niveau. ■



Un président
heureux

Le Théâtre du Foyer Rural

La Cie. Pat et Nat propose un nouveau rendez-vous spectacle aux enfants de 3 à 11 ans :

Les 26 décembre à 15 heures
et 27 décembre à 18 heures

Fatumatasamba sur la planète des clowns!



Takata est tout seul pour le « spectacle... » Une petite fille, Fatumatasamba, lui propose de l'aide : « auditionnons les enfants ! » Chansons, grimaces, pitreries, magie et fou rire, c'est ce qui vous attend de pire !

Entrée payante.

Réduction pour les parents et les adhérents du foyer rural.

Réservation au 06 63 15 61 38

L'atelier les « 7 mains » présente, au Foyer Rural de Grenade, le vendredi 17 janvier et samedi 18 janvier 2008, à 20 h 45

Une nouvelle version de *quelqu'un*, comédie de Patrick de Bouter, mise en scène de Nathalie Biais

13 personnages qui malgré leurs différences évidentes arrivent à la même conclusion :

« On n'a tous besoin de quelqu'un ! »

Entrée payante

Réduction pour les parents et les adhérents du Foyer Rural.



Réservation au 06 63 15 61 38



Association Vie Libre

Un groupe d'amis se réunit le dernier samedi de chaque mois au Foyer Rural de Grenade (26 A, rue Victor-Hugo, au 1^{er} étage), pour discuter entre eux et recevoir les personnes qui ont un souci avec l'alcool et qui voudraient s'en débarrasser.

Téléphone : 05 61 82 33 76



L'Association des Commerçants

L'Association des Commerçants, en partenariat avec la Mairie de Grenade, vous invite les 22, 23 et 24 décembre 2007 :



Le samedi 22 décembre,

de 15 h 00 à 18 h 00, sous la halle, jeux gonflables et atelier de maquillage pour enfants. Promenade en calèche avec le Père Noël.

Le dimanche 23 décembre,

en partenariat avec Échanges & Cultures, à 15 h 00, Bernard Lourman donne rendez-vous, sous la halle, aux petits et aux grands pour leur conter un merveilleux conte de Noël suivi d'un goûter avec chocolat chaud.

Le lundi 24 décembre,

toute la journée, le Père Noël avec son âne distribuera des papillotes dans les rues de Grenade.

Plus d'infos :

Association des Commerçants de Grenade - 05 62 79 43 36

Association CMT France

Association des personnes concernées par la maladie de Charcot-Marie-Tooth et les neuropathies assimilées

Samedi 9 février 2008 à 21 heures, au Foyer Rural, 26 A rue Victor-Hugo à Grenade

Théâtre « Les Z'allumes » jouent

Dites-moi tout

Au profit de l'association CMT France

Paroisse de Grenade

Les nouveaux abbés du Doyenné du Grand Selve, Hervé du Plessis et Arthur de Leffe vous communiquent les informations suivantes :

Adresse secrétariat :

Presbytère, 19 rue Gambetta
31330 Grenade
05 61 82 61 35
www.doyennedugrandselve.fr

Horaires :

le matin :
mardi-vendredi : 10 h - 12 h
samedi : 9 h - 11 h
l'après-midi :
mardi : 15 h - 19 h
mercredi-jeudi : 17 h - 19 h



Notre-Dame de l'Assomption de Grenade

Permanence de l'abbé Hervé du Plessis au Presbytère de Grenade : tous les mardis de 17 h à 19 h.

Permanence de l'abbé Arthur de Leffe au Presbytère de Grenade tous les vendredis de 17 h à 19 h.

Horaires de la messe à Grenade : tous les dimanches à 11 h.



Mercredi 16 janvier 2008
à 10h30

Contes persans

Réalisé par Mohammad Moghadam, Mozaffar et Ramin Sheydaï
Film iranien d'animation de 1h 25.

En provenance des contrées lointaines de la Perse, voici quatre histoires sans parole et avec des acteurs inattendus : un fermier et sa vache, une chenille opiniâtre, un corbeau envieux ou encore une pomme aventureuse... En même temps qu'un coup de projecteur sur le meilleur de l'animation iranienne, ce programme propose une réflexion poétique et métaphorique sur le monde qui nous entoure.

Mercredi 30 janvier 2008
à 14h30

Crin-blanc et le ballon rouge

Réalisé par Albert Lamorisse avec P. Lamorisse, G. Sellier, V. Popov.
Film français. Comédie de 36min et aventure de 47min.

- En Camargue, Crin-Blanc le magnifique étalon, chef d'un troupeau de chevaux sauvages, trop fier pour se laisser dompter par les hommes. Seul Folco, un petit pêcheur, réussira à l'appivoiser.
- Dans le Paris des années 50, un petit garçon libère un ballon accroché à un réverbère. A la surprise des habitants du quartier, le ballon rouge va le suivre partout dans les rues de Paris...

Mercredi 13 février 2008
à 10h30

Les 3 brigands

Réalisé par Hayo Freitag
Film allemand d'animation de 1h 15.

Trois méchants brigands passent leur temps à détrousser les voyageurs en diligence et à détruire les attelages... Leurs forfaits commis, ils accumulent leurs butins dans une caverne retirée en haut de la montagne. Sans cœur et sans scrupule, rien ne les arrête jusqu'au jour où l'unique occupant de la diligence est Tiffany, une petite fille orpheline.

Mercredi 27 février 2008
à 14h30

Lucky luke, tous à l'ouest

Réalisé par Olivier Jean-Marie
Avec Lambert Wilson, Clovis Cornillac, François Morel
Film français d'animation de 1h 30.

New York, 1855. Lucky Luke escorte les Dalton pour un énième procès. Inévitablement, les quatre affreux s'évadent et pillent en règle les nombreuses. La police à ses trousses, Joe planque le magot dans le chariot d'une caravane d'immigrants en partance pour la Californie. Les Dalton s'intègrent dans la caravane pour de nouvelles aventures désopilantes.

Un grand merci aux AIC qui nous ont aidés dans le choix des films.
Ces séances seront confirmées dans le programme du cinéma de la période concernée.
Les horaires indiqués sont ceux de la séance, le cinéma ouvre 30mn avant.

Ateliers Ciné et Ciné Stages

Vous découvrirez l'univers du cinéma de la théorie à réalisation d'un court-métrage qui sera projeté au cinéma.
Inscriptions et renseignements ptitgibus.asso@wanadoo.fr ou grenadecinema@cegetel.net ou 06.61.78.09.32

Programme: 05.61.82.44.85, sur <http://grenadecinema.fr> - Les changements éventuels sont indépendants de notre volonté.
Recevez le programme chez vous en envoyant votre adresse à grenadecinema@cegetel.net.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Décembre

- **Samedi 15 décembre**
Alevinage en truites
→ Au Canalet
Association Les Pescafis
- **Dimanche 16 décembre**
7 courses au trot
→ Hippodrome de Grenade
- **Les samedi 22 et dimanche 23 décembre**
7 courses au trot
→ Hippodrome de Grenade
- **Samedi 22 décembre**
Père Noël fera une brève apparition
→ Grenade Tennis Club
- **Les samedi 26 à 15 h et dimanche 27 décembre à 18 h**
« Fatumatasamba sur la planète des clowns ! »
La Cie. Pat et Nat
→ Foyer Rural de Grenade

■ **Samedi 29 décembre**
7 courses au trot
→ Hippodrome de Grenade

■ **Samedi 29 décembre**
Alevinage en truites
→ Au Canalet
Association Les Pescafis

■ **Lundi 31 décembre**
Réveillon
avec l'orchestre Musette
et Frank Samy
→ Salle des Fêtes
Organisé par le Roller Skating
Réservations : 05 62 79 30 19
06 10 80 12 27



Janvier 2008

- **Dimanches 6, 20 et 27 janvier**
Challenge Laffont
→ Grenade Tennis Club
- **Vendredi 11 janvier**
Galette des Rois
→ Salle 5 bis
Cantine de l'Ancien Collège
Gymnastique Volontaire de Grenade



- **Les vendredi 17 et samedi 18 janvier, à 20 h 45**
L'atelier les « 7 mains » présente
« On n'a tous besoin de quelqu'un ! »
→ Foyer Rural de Grenade
- **Samedi 26 janvier**
La Dictée Occitane,
→ Cantine de l'Ancien Collège, à 16 h
- **Samedi 26 janvier, à partir de 19 h 30**
Soirée dansante de la Sainte-Barbe

Février 2008

- **Dimanches 3 et 17 février**
Challenge Laffont
→ Grenade Tennis Club
- **Dimanche 10 février**
Grande journée sportive
dans le cadre de l'inauguration
du terrain « Jean Merlo »
Grenade Sports et Mairie de Grenade
- **Samedi 23 février**
Festival « Grenad'in », 7^e édition
→ Salle des Fêtes de Grenade
Multimusique

Mars 2008

- **Courant mars**
Foire aux Livres
→ Office de Tourisme Intercommunal
- **Lundi 24 mars**
Championnat Régional
→ Grenade Tennis Club



Grenade St-Caprais Info est édité par la Mairie de Grenade (31)

Mise en page et impression : Imprimerie Ménard - 31682 Labège Cedex

Rédacteur : Y. Rosello, Y. Mahieux, J.-M. Vizzini, E. Deleysses, T. de Coninck et le Service Communication

Directeur de la publication : Jean-Jacques Apine – ISSN : 1245-2947 – Dépôt légal 2^e trimestre 2003